

Correspondance Langevin-Audet

Lionel Groulx

Volume 1, Number 2, septembre 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801371ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801371ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Groulx, L. (1947). Correspondance Langevin-Audet. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1(2), 271–277. <https://doi.org/10.7202/801371ar>

DOCUMENTS INÉDITS

I

Correspondance Langevin-Audet

L'on a fait souvent, de Mgr Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, un partisan politique tout en mansuétude, tout plein d'absolutions faciles pour ses amis conservateurs et, au contraire, tout plein de sévérité, armé d'exigences irréductibles à l'égard de M. Laurier et des libéraux. Grâce à une personne intelligente qui ne croit pas que les documents de famille soient faits pour l'ensevelissement perpétuel, nous possédons une correspondance inédite de Mgr Langevin avec le colonel Alphonse Audet. Alphonse Audet, né à Montréal le 14 novembre 1840, d'abord avocat, fit, en qualité de militaire, les campagnes de 1866 et de 1870 contre les Fénéiens, fut quelque temps rédacteur en chef de la *Minerve*, devint en 1879 traducteur en chef des débats de la Chambre à Ottawa, directeur des Archives à la secrétairerie d'État en 1883. Pendant bien des années, organisateur en chef du parti conservateur dans le district de Montréal, on le reconnut comme le conseiller politique de M. J.-A. Chapleau. Mis à la retraite en 1904, le colonel Audet mourut à Montréal le 30 avril 1918. Croyant sincère, il eut de solides amitiés dans le clergé, en particulier avec le curé Labelle. La correspondance de Mgr Langevin avec le colonel — nous ne possédons pas les lettres du Colonel — débute en novembre 1892 et prend fin le 31 mars 1912. On lira plus bas quelques-unes des lettres de Mgr Langevin. Le ton de confiance l'indique assez: l'évêque écrit à un intime ami; il ne lui cache rien de ses pensées ni de ses sentiments. On verra que les tendances conservatrices de Mgr Langevin ne l'empêchaient pas de juger, selon sa conscience de chef de diocèse, et sévèrement, le parti et les chefs du parti. Et cette sévérité ne se manifeste point seulement lorsque la trahison continue et consommée aura dégouté l'archevêque de Saint-

Boniface. Dès les premiers jours de son arrivée au Manitoba, alors que le Père Adélard Langevin n'est encore qu'attaché à la cure de Sainte-Marie de Winnipeg, ou comme il s'intitule lui-même, « simple petit vicaire de mission » (21 déc. 1893), cet homme de si parfaite droiture et d'esprit si chevaleresque juge politique et hommes politiques en toute liberté et objectivité.

L.G.

Lettres de Mgr Adélard LANGEVIN au Colonel Alphonse AUDET

Mon cher Colonel,

S^{te}-Marie de Winipeg, 15 nov./93

La grande affaire ici c'est l'élection du remplaçant de Hugh J. MacDonald. On ne sait quelle sera l'issue. Si Jos Martin est élu, quel coup pour nous! Mgr m'a lu des pages terribles — on frémit en voyant l'audace imprudente d'hommes qui se disent chrétiens et qui, en plein soleil, foulent aux pieds les droits les plus sacrés. Il est évident que nos canadiens ici n'ont pas été assez unis; c'est le *grand secret du triomphe* de la *canaille*. N'est-ce pas une chose affreuse! *Nos propres frères nous ont livré à la boucherie* sans le vouloir! Je crois que trois *partis* se disputaient nos *sén* canadiens. Greenway, appuyé par eux aurait jeté Martin par-dessus bord. Il l'a dit. En outre Sir John MacDonald nous a trahis. Le Lt-Gouverneur Schultz avait dit à Mgr, la veille, « Je ne signe pas, je réserve le bill ». Mais un télégramme de Sir John arriva disant « Sign ». N'est-ce pas infâme!

La Confédération alors devient une *mauvaise farce!* Nous n'espérons plus qu'en Dieu. Evidemment le Gouvernement a peur de s'étrangler en abordant la question carrément, mais je crains qu'il ne périsse quand même. Mac Carthy ruinera la vieille majorité de Sir John le (MacDonald), la province de Québec est indignée contre le Gouvernement et va le prouver. Manitoba rougit de plus en plus, gorgé de sang comme une punaise.

Que peuvent faire les Provinces Maritimes et la Colombie pour sauver le Gouvernement?

Aurons-nous mieux? Non; mais il faudrait former un vrai parti conservateur mettant au haut de son programme: *Justice aux minorités — Deux langues — Ecoles séparées*. Si le Canada possédait un *homme* capable de tenir bon et de mourir sur la brèche plutôt que de reculer, le ministère *bâtard* qui succédera au Gouvernement actuel serait facilement renversé, et nous aurions la paix dans le respect des droits de chacun. Mais pour cela il faudrait un *homme* et un *journal*. Est-ce que cela ne vous tente point?

Un franc conservateur protestant m'a déclaré aujourd'hui qu'il croit que Campbell sera élu.— Fiat — Car l'élection de Martin serait le signal d'une guerre de corsaire, il donnerait la main à Dalton et à son Wild Doctor.

En toute affection
tout vôtre,
Ad. Langevin ptre
o.m.i.
Vic. de Miss.

St^e-Marie de Winipeg,
21 De/93

Mon bien cher Colonel,

Je voudrais bien partager votre confiance dans le parti conservateur tel qu'il est gouverné, mais cela m'est impossible. On tergiverse à Ottawa, on veut éviter l'ennui et le danger de mettre les Chambres en mesure de se prononcer en faveur ou contre la minorité de Manitoba. Un gouvernement qui ne protège plus le faible n'a plus sa raison d'être. Que gagne-t-il à attendre? Que fait Thompson?

Sans doute que les libéraux commettent des fautes, montrent de la mauvaise foi, mais tout le monde ne le voit pas, et les hommes instruits par mauvaise humeur et indignation, le clergé par un sentiment de justice blessée, les hommes d'affaires par l'espoir d'un mieux réel, les politiques et les affamés par ambition, le peuple pour toutes ces raisons confondues, le Pays enfin va demander un changement. « Essayons avec les autres » vont-ils dire. Ne riez pas, cela ne fait de mal à personne de parler ainsi, mais cela pourrait bien être vrai.

Assurément, je crois bien que le parti conservateur renferme seul les éléments de vie et de prospérité nationale, mais où sont ses chefs? Il est acéphale ou il a des tentacules de pieuvre pour têtes. Ouimet a *parlé en brave* à Montréal en disant que le parti conservateur devait prouver qu'il veut justice pour tous à propos des écoles. Parler et *agir* c'est deux! *Chaos inter nos!* Pauvre cher Canada! Pauvre cher Manitoba! Grondez-moi: cela me va; mais tant que les conservateurs n'auront pas à Montréal un journal français conservateur, indépendant des ministres, et franchement catholique, sans ostentation pourtant, ne dites pas s.v.p. qu'il est organisé et qu'il a chance de vie! Vous allez dire que j'ai fait une mauvaise retraite. Je vous en souhaite une bonne. Mes joyeux souhaits de Noël et mes vœux les plus sincères de grâces et de bonheur pour l'an neuf, avec le paradis à la fin de vos jours.

De tout cœur,
Votre très humble serviteur et ami,
Ad. Langevin ptre
o.m.i.
vic. de Miss.

St^e-Marie de Winipeg, 15 février/94.

Mon cher colonel,

.....

.....

Et puis, c'est fini! Le Gouvernement livre donc les catholiques du Nord Ouest à la merci de leurs ennemis qui ne changeront rien de substantiel. L'éducation reste à l'entière disposition des Protestants.

Plus de comité catholique¹. Pas un seul catholique ayant voix délibérante au

1. Injustice flagrante! Et la langue française proscrite! (*Cette note est en marge de la lettre.*) N.D.L.D.

conseil actuel! Et la « Minerve » écrit des articles pour expliquer, excuser, consacrer cet état de choses! Elle ose dire que les écoles catholiques subsistent!

Oui, comme une ville dont on a livré les clefs à l'ennemi reste encore debout; mais demain le vainqueur peut la raser.

Trahis! Vendus! et par un *premier-ministre catholique, conservateur* et par un autre ministre catholique, *conservateur, irlandais* et par trois ministres catholiques, *conservateurs, et canadiens-français!*

Colonel! Il n'y a plus de parti conservateur!

Il reste encore des *conservateurs honnêtes* et je sais à qui je parle; mais parmi ces derniers *les uns*, comme vous, pensent par eux-mêmes, c'est le petit nombre, que pouvez-vous faire *sans ministres, sans organe!* les autres! Ils vont lire la « Minerve » et vont s'écrier « c'est triste. Mais le Gouvernement ne pouvait pas faire autrement ». Mgr Taché est indigné.

Que Thompson ne lui demande plus sa confiance. Thompson a *berné, trompé* honteusement un évêque catholique, loyal sujet britannique. N'en parlons plus. Si quelque autre! lui a formé la conscience, tant pis!

Il y a une justice là haut! Je suis dégoûté. A Dieu! Ayez pitié de nous. On enlève à nos écoles, la taxe municipale, que nous percevions encore du Manitoba!

Bien à vous de tout cœur,

Ad. Lanvegin, ptre
o.m.i.

S^{te}-Marie 20 Mars/94

Mon bien cher ami,

.....
.....

Vous ne voulez pas que je dise qu'il n'y a plus de parti conservateur, vous admettez qu'il y a des misères. Mais aussi vous voyez de nombreux éléments de succès, vous terminez en disant qu'il faut un homme pour organiser le parti.

Mais où est cet homme? Jamais, de mémoire d'homme on a vu pareil avachissement! Thompson et le cabinet ont traité Mgr. Taché comme un insensé ou un enfant. Que vont-ils dire de son dernier travail?

Qui avait raison? Haultain ou les pétitionnaires?

Où est le sens de la justice chez les Anglais et l'esprit catholique et national chez les Canadiens-français!

La situation est peut-être une des plus graves de notre histoire. Jamais nous n'avons été aussi près de l'abîme. Est-ce l'aurore d'un grand triomphe? J'espère et j'ai foi en l'avenir de mon pays et de ma race parce que je crois à une mission divine;

1. On lui a peut être dit: « Mais on ne sera pas de pire condition là-bas que dans la Nouvelle-Ecosse? » Oui, mais pour en venir là, il faut fouler aux pieds des droits garantis! (Cette note est en marge de la lettre.) N.D.L.D.

mais je me demande d'où va venir le salut? Que les saints du Canada aient compassion de nous!

.....

.....

Bien à vous de tout cœur plus que jamais
Ad. Langevin, ptre
o.m.i.

S^{te}-Marie de Winipeg 16 avril/94

Mon bien cher colonel et ami,

.....

.....

J'ai fait connaître à Mgr, le contenu de votre avant-dernière parlant de l'indigne conduite de certains personnages que le parti conservateur réprouve avec raison: il en fera son profit. Au reste, il a fort mal mené un certain *Alderic*, qui l'avait bêtement provoqué.

Votre distinction au sujet de l'objet d'un appel en Angleterre me frappe et me paraît juste, mais comment en venir là?

Et puis comment le parti conservateur nous sauvera-t-il s'il n'est pas uni, s'il n'accepte pas la direction des hommes les mieux pensant et les mieux disposés? « *Hominem non habeo* ».

Appelez-moi Diogènes, si vous voulez, mais je cherche en vain. Ils vous rejettent et vous empêche de grouper la partie saine de la députation!

.....

.....

Ad. Langevin, ptre
O.M.I.

S^{te}-Marie de Winipeg, 26 sept./94

Mon bien cher colonel et ami,

Nous sommes les tristes victimes de l'esprit de parti et de l'avachissement des hommes au pouvoir et en dehors dans l'opposition. Où est l'homme qui va nous sauver?

J'agonise ici, mon cher colonel, quand je vois de près les hommes et les choses et que je me demande s'il ne me faudra pas accepter et boire jusqu'à la lie un calice d'amertume.

A Dieu! Bon soir.
Bien à vous de tout cœur,
Ad. Langevin, ptre,
o.m.i.
Vic. de miss.

S^t-Boniface 14 février 1896

Mon cher colonel,

Merci de la déclaration de principes en matière scolaire que vous avez bien voulu m'envoyer.

Hélas! Bien peu d'hommes publics y voient clair, même parmi les conservateurs.

Plusieurs de ces messieurs sont comme ces enfants de bonne famille qui ont de mauvais instincts, mais qui ne s'y laissent point aller à cause de l'espèce d'anomalie que cela constituerait. C'est quelque chose d'avoir un nom respectable, mais cela ne suffit pas. Aussi, tout en louant un parti qui est au pouvoir et pourrait y être longtemps, et qui défend nos droits en ce moment, il ne faudrait pas nous imaginer que tout conservateur est franc catholique.

Vous exprimez bien la même pensée quand vous dites que les écoles vous retiennent seules au parti. Cela dit énormément. Il faudrait un homme supérieur et un homme de principes pour représenter le parti dans Québec. Chapleau le fortifiera politiquement, mais ce n'est pas lui qui le consolidera au point de vue doctrinal. Oh! le journal! le journal!

.....

Votre toujours affectueusement dévoué en N.S.
 et M.I.

Adélar, o.m.i.
 Arch. de S^t-Boniface

Saint-Boniface, 30 mars 1903

Mon cher colonel,

Je suis fâché de vous avoir causé de la peine; mais je suis bien aise que vous vous soyez fâché!

☛ Cela prouve que nous nous comprenons et que vous êtes bien tout ce que je pensais. Seulement, mon à quoi bon s'adressait à un grand nombre de conservateurs et je vois hélas! que j'avais raison. Monk n'a pas paru me comprendre quand je lui ai parlé et les gens du « Rappel » ont reçu ma lettre pastorale envoyée à dessein par M. l'abbé Trudel sans daigner s'en occuper.

Je vois bien que vous êtes du petit nombre de ceux qui veulent nous aider parce que notre cause est celle de tous nos compatriotes ici et dans tout le Canada. C'est bien ce que les Protestants comprennent et voilà pourquoi ils sont unis contre nous.

Oui, je serais bien disposé à seconder le mouvement dont vous parlez, mais il faut que les choses changent, et je voudrais pouvoir partager vos espérances.

Il me tarde de lire votre thèse.

Donc, donnons-nous la main et croyez bien à toute mon estime et à mon ardent désir de seconder vos vues toujours si patriotiques et si conformes aux principes catholiques.

Adélar, o.m.i.
 Arch. de S^t-Boniface.

(Personnelle)
Archevêché
de
Saint-Boniface

St-Boniface, 31 mars 1912

A M. le colonel Audet,
Montréal, P.Q.

Mon cher colonel.

Quand vous m'avez télégraphié de voir Roblin, je n'espérais plus rien! C'était la nuit! Le 18, j'ai vu Rogers. Le 20, j'ai rouvert la question des écoles du Manitoba en signant trois clauses d'amendement scolaire, le 25, ces clauses ont été *modifiées* et *améliorées*. D'abord, le nombre des enfants requis a été amené de 40 à 25, et, ensuite la clause 220, défendant de séparer les élèves d'après les dénominations religieuses, a été rappelée indirectement. Roblin et ses partisans ont *accepté cette dernière rédaction des clauses*; mais il est bien entendu avec mes catholiques moi-même et Roblin que c'est un simple *commencement de restauration de nos droits scolaires*.

Les clauses vont passer au « Parlement de Winnipeg »! nos maisons d'écoles vont être louées et nos maîtres catholiques diplômés, payés par le Bureau des écoles publiques qui va nous remettre ainsi une partie de la somme de \$90,000 piastres que les catholiques vont lui payer, en taxes scolaires, cette année (15/° — \$600,000 = \$90,000).

C'est un soulagement sérieux et un pas dans la bonne voie!
Mais, je vous le demande, pourquoi mon ami M. Monk a-t-il nié carrément tout droit scolaire dans le Keewatin et chanté avec Laurier, à la grande joie des libéraux, et à mon amer chagrin, comme je le lui ai écrit, que la question des écoles avait été réglée en 1896! Cela m'a fait mal au cœur! Réglée! Ét on ouvre de nouveau, la porte du tombeau où girait le prétendu mort depuis 22 ans!

Vous voyez que j'ai fait ma bonne part. Sans moi, en effet, rien ne se faisait! Vous le savez bien.

J'ai même failli être abandonné par les catholiques et renié par mon clergé parce que j'avais signé les clauses préliminaires modifiées et bien améliorées à ma grande joie, depuis le 20 mars.

J'ai voulu aider mes enfants dans les *centres mixtes*, et j'ai dit tout haut: En 1898 en voulant aider mes enfants des campagnes, et à la demande du Pape, en tirant parti du soi disant règlement Laurier-Greenway, j'ai été blâmé par les « Conservateurs »; aujourd'hui, en voulant tirer partie de la situation qui nous est faite à Ottawa, et à Winnipeg, je parais vouloir aider les « Conservateurs ». Tant mieux pour les deux! Mais je fais mon devoir d'archevêque, et voilà tout! Donc, je n'ai pas dédaigné votre conseil, j'ai été même très loin dans la suite, mais quand vous m'avez télégraphié, tout était noir, très noir. Je vous bénis.

Adélar d o.m.i.
arch. de St-Boniface.